



Chaque jour sur "Give Away", un éditeur met un de ses logiciels sous licence à la disposition des internautes. Le tout gratuitement. Une occasion en or d'agréments sa logithèque sans avoir à alléger son porte-monnaie!

Give Away

> " <http://fr.giveawayoftheday.com/> "

Vous aimeriez parfois avoir à votre disposition certains logiciels de traitement de texte, de retouche d'images, de mise en page ou même des antivirus... Le problème, c'est que la plupart du temps ces programmes sont chers. Très chers. Trop chers ! Ou alors, ils sont proposés gratuitement mais à l'essai (souvent en version complète activée pour seulement 30 ou 60 jours). Les éditeurs espèrent ainsi les convaincre d'acheter leur produit. Une action de communication qui n'a, évidemment, rien de philanthropique. SCE America, une firme américaine, affirme même travailler en ce moment sur la mise au point un système de démonstration de logiciels ou de jeux qui se dégrade progressivement au fur et à mesure de son exploitation. Cette invention disposerait d'une fonction paramétrable qui permet de désactiver certaines fonctions selon un nombre défini d'utilisations.

Sur Give Away of the Day, les logiciels sont proposés entièrement gratuitement. Il ne s'agit ni d'une démonstration, ni d'une version d'essai. Les éditeurs "libèrent" leurs produits pour la durée qu'ils souhaitent. Elle ne dépasse, en général, pas 24 h. Il faut donc être vigilant et réactif pour ne pas passer à côté de "perles" ! Toujours est-il que tout logiciel téléchargé sur le site est une version légale, enregistrée et définitive. Les logiciels ne sont pas tous excellents mais il arrive que certains apportent de bonnes surprises !

L'offre est alléchante. Mais même si Give Away signifie "don", l'opération n'est en rien désintéressée de la part des éditeurs. Le site prévoit en effet un système de notation du logiciel par les internautes qui l'ont téléchargé. Ils peuvent y exprimer leur sentence à la manière d'un César face à ses gladiateurs. Des centaines de testeurs volontaires et intraitables pour les éditeurs !

Une solution "gagnant-gagnant" qu'il serait, malgré tout, dommage de manquer.